



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE EN PRÉSENTIEL LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Nadine Gauthier, directrice, souhaite la bienvenue aux parents présents et la rencontre débute à 18h04. Elle présente les membres de la direction ainsi que les membres du conseil d'établissement. Il y a 93 parents présents. Madame Gauthier dresse le portrait de la clientèle et du personnel de l'école et elle explique ce qui caractérise notre milieu.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 10 SEPTEMBRE 2024

Madame Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2024 est proposée par monsieur David Lauriault.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 12 SEPTEMBRE 2023

Madame Gauthier fait la lecture du procès-verbal de la rencontre. L'adoption du compte rendu de l'assemblée générale des parents du 12 septembre 2023 est proposée par madame Marie-Claude Harrison.

4. DÉTERMINATION DES OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE ET RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Gauthier explique le rôle du conseil d'établissement ainsi que son importance. Elle mentionne qu'il est primordial de pouvoir compter sur l'implication des parents afin d'avoir leur point de vue. Depuis quelques années, les membres ont accès à différentes formations en ce qui a trait au Conseil d'établissement.

5. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Gauthier invite madame Dominique Fiset, présidente du Conseil d'établissement l'an dernier, à présenter le rôle du conseil. Elle explique la composition du comité, fait part du nombre de rencontres tenues annuellement et elle donne des exemples de sujets qui sont abordés à cette table.

6. PROCÉDURE D'ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Gauthier explique la procédure d'élection. Six postes de deux ans sont en élection cette année. Les parents présents sont invités à se proposer ou à proposer quelqu'un d'autre.

7. ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 MANDATS DE DEUX ANS (6)

Sept parents sont intéressés à siéger sur le conseil et nous devons procéder à des élections car six postes sont à combler. Il est convenu que le parent non élu sera nommé substitut.

- Madame Véronique Bouchard
- Monsieur Sylvain Trudel
- Monsieur Hammadi Saadouli
- Monsieur David Lauriault
- Madame Karen Boivin
- Monsieur Benoît Faguy
- Monsieur Olivier Tremblay (absent, candidature proposée par madame Dominique Fiset)

Les parents passent au vote et les élus sont :

- Madame Véronique Bouchard
- Monsieur Sylvain Trudel
- Monsieur Hammadi Saadouli
- Monsieur David Lauriault
- Madame Karen Boivin
- Monsieur Benoît Faguy

7.2 MANDAT D'UN AN (0) – À MOINS QU'UN PARENT ÉLU SOUHAITE UN MANDAT D'UN AN

Tous les postes ont été comblés au point précédent.

8. ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS (2) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tel que convenu au point 7.1, monsieur Olivier Tremblay est élu substitut. De plus, madame Marie-Claude Harrisson et monsieur Dominique Hamel ont fait part de leur intérêt à être substitut.

9. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

En raison de la durée du vote pour l'élection des représentants au Conseil d'établissement. Il est convenu de procéder à l'élection du représentant au comité de parents lors de la première séance du conseil.

10. ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

En raison de la durée du vote pour l'élection des représentants au Conseil d'établissement. Il est convenu de procéder à l'élection du substitut au comité de parents lors de la première séance du conseil.

11. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Aucun OPP n'est formé.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 19h par madame Dominique Fiset.

Geneviève Tremblay
Secrétaire de la rencontre